

### **Fonction de VP de catégorie vulgarisée**

*Il s'agit d'une fonction dite « politique » au sein de notre syndicat. Les VP de catégorie sont responsables de la représentation de différents dossiers professionnels de leur catégorie respective auprès de l'employeur, mais également auprès des différentes instances du syndicat.*

*Pour ce faire, ils doivent connaître de manière approfondie les conventions collectives et agissent comme personnes-ressources dans le cadre de la négociation et de l'application de celles-ci.*

*Ils sont également responsables de déterminer quelles informations transmettre aux membres et sous quelle forme.*